

A 16 Petite Rivière de la Lépine. à l'Est, la rivière de la Lépine délimite la commune de St Paul jusqu'au sud du prieuré de la vigne Roche, lorsqu'on quitte à droite cette rivière pour passer en ligne droite à gauche du dit prieuré dans le fossé qui borde au Sud un pré à Michel Gaillard, ensuite on traverse le chemin de Lépine à la Fourrière & le ruisseau de la Sallerie pour suivre le côté Sud d'une terre dont le Prieur Gaillard parvenu ainsi au Chemin de St Séverin à la limite de la Lépine on entre à droite dans ce chemin que l'on quitte soit à droite de celui du dit long à Mortain pour prendre à droite le côté Sud d'une longue prairie bordée à la vigne Roche et par là, pour traverser le ruisseau de la Sallerie) au fond bordant au Nord la terre de M. Bourvois & son pré enfin, pour le côté Sud de ce dernier, par la limite sud d'un autre affluent Lamy & par celle de son troisième à Joseph Dubouroux, on arrive en suivant un fossé à Gouescaz à la rivière de la Lépine.

A 17 Environs de Lépine. Au nord, la limite est formée à partir du chemin de Lépine à la frégier, par un fossé qui passe au bout du prieuré de la vigne françois de La-Tre, l'une à la vigne Roche, de celle de Jean Jacquier & du prieuré de Courmier jusqu'à la pointe Sud de celle de la vigne Roche; là on prend à gauche le lit de la Lépine pour gagner, par le côté Sud-Ouest du prieuré de Leonard Bellon, bâti bras de ce ruisseau (qui forme limite avec la commune de St Lô) jusqu'au hameau construit sur le chemin de St Séverin à Verteuil; alors et en se dirigeant vers St Séverin on va prendre à droite, dans ce chemin, celui de la Frégier de Lépine, bordé à gauche par le ruisseau de la Sallerie, jusqu'au prieuré de Cruguet.

A 18 La carrefourche. continue, qui se compose seulement d'un grand pré & d'une terre à St Courmier, est compris entre le ruisseau de la Sallerie, le chemin de Verteuil et St Séverin & celui de St Séverin à Lépine.

A 19 Environs du Brandois. au Nord-Ouest, le chemin de Saint-Séverin à Salleau jusqu'au delà de la métairie de Hélypin à l'angle nord d'une vigne au lieu François Caster. Il est angle ouvert vers le côté Nord. Est de cette vigne & d'une terre au même, s'atténue un bois que l'on suit vers le Sud-Ouest, en passant le long de cette terre et au bout d'un pré au dit lieu Caster, puis on tourne à gauche dans une autre ligne qui borde en partie le pré de Dufay Léaire, pour passer au bout et longuer à gauche une ligne en allée à Barthélémy Gorau, au bout de cette ligne on entre un peu à droite dans le Chemin de Morin avec Garelles, pour prendre à gauche un petit chemin de servitude qui longe à l'Est le talus du dit lieu Gorau, enfin, par la limite Sud de ce talus on arrive à un fossé bordant les taillis et la vigne de Pierre Lacour, on suit ce fossé et à son extrémité on entre dans un chemin de servitude et par là dans un autre public qui conduit à celui de Lépine à St Séverin; parvenu à ce dernier chemin, on le prend à droite pour atteindre le chemin de St Séverin au Brandois qu'on suit jusqu'à la ferme du lieu Lataille, alors, on tourne à gauche par le côté Sud de cette terre et au prieuré de dit Lataille pour prendre la haie qui borde en face à l'Ouest; enfin sur cette limite on prend à gauche le côté Sud-Ouest d'un talus & d'une vigne à Anglique-Guérinard, c'est-à-dire aboutit au Chemin de St Séverin à Salleau et dont l'extrémité est marquée par une borne.

A 20 Les Garelles. Au Sud-Est le Chemin de Salleau et à l'Ouest, celui de St Séverin aux Garelles jusqu'à la cour de Dufay Léaire; l'appartenant à gauche le côté Sud de cette cour puis à droite sur une autre, on va passer devant la maison du dit lieu Dufay & à gauche des maisons & aînages, puis dans la limite Sud et dans celle Ouest, d'une terre à Jean Brard; ensuite par le chemin qui borde cette terre on revient vers le village pour prendre à gauche un chemin de servitude passant au bout et au couchant.